

LA REVUE DES AVEENS

JUILLET
AOÛT
SEPTEMBRE
2020

159

KELAOUENN SANTEVEIZ

saint-ave.bzh



DOSSIER :

LE NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL



P6 UN MOIS D'AOÛT RYTHMÉ

P14-15 CHARTAUD : LA CHAUDRONNERIE FAMILIALE ET ARTISANALE

P16 LES COMMERCE DE PROXIMITÉ VOUS ACCUEILLEN, SOUTENEZ-LES !

SOMMAIRE

Un mois d'août rythmé P6



La Ville réaménage
le cimetière
P7



Le nouveau Conseil municipal a pris ses fonctions P8-9

Chartaud : la chaudronnerie
familiale et artisanale P14-15

INSTANT'AVÉ 4

DOSSIER

ILS FONT LA VILLE

EXPRESSION 18

ACTUALITÉS

Un mois d'août rythmé 6

La Ville réaménage
le cimetière 7

Le nouveau conseil
municipal a pris
ses fonctions 8

Les élus du conseil
municipal 10-11

Le bureau municipal 12

Les commissions
municipales et délégations 13

Les conseillers
communautaires 13

Chartaud :
la chaudronnerie familiale
et artisanale 14-15

Les commerces de proximité
vous accueillent,
soutenez-les ! 16

Bernard Bouin,
de l'officine
aux galeries d'art 17

**SORTIR
À SAINT-AVÉ 19**

CETTE REVUE EST LA VÔTRE

Si vous souhaitez soumettre une idée de sujet pour la revue d'octobre - novembre - décembre 2020, veuillez adresser vos éléments (texte et photo) avant le 20 juillet, au service communication. Signaler un problème de réception de la revue : 02 97 60 70 10 - communication@saint-ave.fr



Directeur de publication: Anne Gallo // Responsable de la rédaction: Yannick Scanff // Comité de rédaction: Sébastien Le Brun, Nicole Thermet, Morgane Le Roux, Didier Maurice, Yannick Cadiou, Laurent Le Maux, Elisabeth Tusseau // Rédaction: Christelle Lanoë, Manon Laudren, Xavier Oliveira // Photo de couverture: Michel Jamoneau // Charte graphique: Vincent Hélye // Conception: Izatis communication // Impression: Imprimerie Icônes - Tirage: 6000 exemplaires sur du papier PEFC provenant de forêts gérées durablement // Dépôt légal: 3^e trimestre 2020 // Distribution: JBA Communication



facebook.com/ville-de-saint-ave @villedesaintave



Les commerces de proximité vous accueillent, soutenez-les ! P16



Bernard Bouin, de l'officine aux galeries d'art P17

Le conseil municipal se réunira le jeudi 24 septembre à 20 h. Ces séances sont publiques, chacun peut y assister. Retrouvez toutes les délibérations du conseil municipal sur : saint-ave.bzh



CHÈRES AVÉENNES, CHERS AVÉENS,

Réuni exceptionnellement à l'Espace Jean Le Gac, le 28 mai dernier, le Conseil Municipal m'a de nouveau élu(e) Maire de Saint-Avé. C'est donc avec joie et humilité que je poursuis mon engagement avec vous et pour vous.

Je souhaite remercier l'ensemble des Avéens qui a pris part à cette étape importante pour notre démocratie locale. Ce résultat est aussi le fruit du travail réalisé sur la précédente mandature.

Ces derniers mois ont été difficiles. La pandémie, le confinement, le déconfinement ou encore les gestes barrières sont autant d'éléments qui ont perturbé nos vies. Face à ces bouleversements, je souhaite remercier très chaleureusement les nombreuses initiatives de solidarité, les services municipaux, dont l'efficacité et la compétence ont permis de faciliter le plus possible la vie des Avéennes et Avéens dans cette période éprouvante.

J'espère que cette sombre parenthèse se refermera rapidement.

Je vous souhaite de profiter d'un très bel été ! ▀

SANTTEVEENNED KER, SANTTEVEIZ KER,

Get ar C'huzul-kêr tolpet a-ratozh er Greizenn Jean ar Gag, d'an 28 a viz Mae, e oan bet dilennet ar re da vaerez Sant-Teve. Get levezet hag uvelded enta e talc'hin get ar pezh am eus grataet gober evidoc'h hag asamb'l geneoc'h.

Me a faot din trugarekaat razh Santteveiz o deus kemeret perzh en tennad pouezus-se evit hon demokratelezh lec'hel. Frouezh al labour kaset da benn er respetad kent eo an disoc'h-se ivez.

N'eo ket bet aes an traoù er mizioù tremenet. Fourgaset eo bet hor buhezioù get ar bandemiezh, ar c'hraouiñ, an digraouiñ peotramant ar jestroù-dizarbenn. A-greiz-kalon e trugarekaan an holl luskoù kenskoazell, hag ar servijoù-kêr a zo bet efedus ha doazh da aesaat ag ar gwellañ buhez tud Sant-Teve er prantad poanius-se.

Fiziañs am eus e vo klozet fonnapl an herrad-se a zo bet gwall deñval.

Hetiñ a ran deoc'h tremen un hañvad bourrapl-kaer ! ▀

Anne Gallo
Maire de Saint-Avé
Maerez Sant-Teve



UN MASQUE POUR CHAQUE AVÉENNE ET AVÉEN

Élus, agents et bénévoles de la commune se sont relayés, sur plusieurs jours, pour distribuer des masques aux Avéens à la sortie du confinement.



LE SERVICE SOCIAL A REÇU DE NOMBREUX DONNS

Masques, visières, combinaisons, gels hydroalcooliques... Le service social a reçu de nombreux dons de la part des particuliers, associations et professionnels de la commune. Le matériel a été distribué à ceux qui en avaient le plus besoin. À noter également que les aides à domicile ont maintenu les actes essentiels de la vie quotidienne (course, aide au lever et au coucher, repas), auprès des usagers, tout au long du confinement. Elles ont aussi pris régulièrement des nouvelles des personnes pour qui les prestations (ménage) avaient dû être suspendues.



UNE AIDE ALIMENTAIRE POUR LES PLUS DÉMUNIS

Un partenariat s'est mis en place entre la Ville, par le biais du CCAS et du service social, et la Banque alimentaire, Saint-Vincent de Paul et le Secours Catholique pour répondre aux besoins des plus démunis, pendant le confinement. 127 colis ont été distribués, et 1775 kilos de nourriture ont été collectés.



© Alexis Tsyetoukhine

UNE COMMÉMORATION À HUIS CLOS

La cérémonie pour la commémoration des 75 ans de la victoire du 8 mai 1945 s'est déroulée, exceptionnellement cette année, à huis clos. Les habitants étaient invités à mettre leurs drapeaux aux fenêtres pour se joindre, par la pensée, à cette cérémonie d'hommage.



© Dominique Rousset

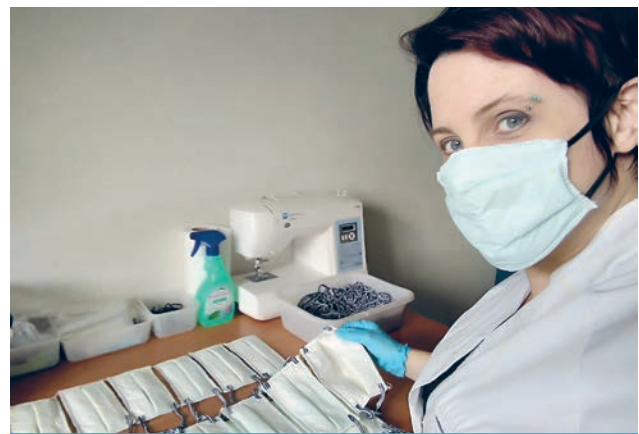
LA VILLE AU PLUS PRÈS DES AVÉENS

Bien que les portes de la mairie étaient fermées, les agents municipaux ont assuré une continuité de service tout au long du confinement, notamment l'état-civil, la police municipale, le service social, l'urbanisme, de même que l'ensemble des services administratifs, et les services techniques qui ont assuré les missions de salubrité et les urgences techniques.



LES ENFANTS DE PERSONNEL SOIGNANT ACCUEILLIS

L'albatros, la Maison de l'enfance, les Atsem et agents des écoles, ont accueilli, pendant la période de confinement, les enfants de personnels soignants. Tous se sont investis pour la continuité du service public, dans le respect des gestes barrières.



ANNABELLE, COUTURIÈRE CHEVRONNÉE

Depuis chez elle, la jeune avéenne a cousu plus d'un millier de masques pendant le confinement, à un rythme de 40 à 50 masques par jour ! Elle en a fait don au CCAS et à l'Ehpad.



Afro-mandingue, blues créole et fusion maloya sont au programme du concert de Soadan, jeudi 27 août à la Chapelle Saint-Michel.

UN MOIS D'AOÛT RYTHMÉ

En raison du contexte sanitaire, les traditionnels **Jeudis de l'été** n'auront pas lieu en juillet et en août. Cependant, pour perpétuer l'esprit festif qui jalonne la période estivale avéenne, deux concerts et un ciné en plein air sont programmés à la fin de l'été.

Les Jeudis de l'été, avec ses barbecues et concerts, accueillent de plus en plus d'Avéens chaque année. Les grands rassemblements étant interdits au regard du contexte sanitaire lié au Covid-19, cette manifestation festive ne peut avoir lieu en 2020, dans son format habituel. La Ville propose cependant deux autres concerts en plein air : à la Chapelle Saint-Michel et au Boulodrome. Ces lieux permettent à la fois de limiter le nombre d'entrées et de respecter la distanciation physique. Toutes les mesures de protection en vigueur seront mises en place.

MUSIQUE BRÉSILIENNE À LA SAUCE NORDESTINE

Jeudi 20 août - 20h30 - Boulodrome

LEO CORREÃ E O FORRO BACANA

Le quartet propose un véritable concert brésilien ! Le rabeca (violon du Nordeste du Brésil), les voix détonantes et les per-

cussions vous emporteront dans un répertoire dynamique et joyeux. Vous découvrirez les diverses expressions culturelles nordestines, traditionnelles ou modernes : le forró, mais aussi des cirandas, cocos, afoxés, ou cabloquinhos...

CONCERT AFRO-MALOYA

Jeudi 27 août - 20h30 - Chapelle Saint-Michel

SOADAN

Soadan est à la croisée des musiques de l'Afrique de l'Ouest et de l'Océan Indien. Leur musique transpire l'afro-mandingue, le blues créole, la fusion maloya accompagnée de textes à la fois doux et engagés. Ayant grandi en Bretagne et nourri par cette forte identité culturelle, le trio puise son inspiration autour de voyages et rencontres. Le cocktail sampling, marimba, kayam, clavier, guitare, batterie et voix compose leur univers entre traditions et fusions des musiques actuelles. //

Jeudi 13 août - 21h30 - Belvédère de Kerozer

CINÉ PLEIN-AIR

Diffusion sur grand-écran du film d'animation " **Ma vie de courgette** ", réalisé par Claude Barras, tout public à partir de 8 ans.

Synopsis : Courgette est un petit garçon de dix ans que la vie n'a pas épargné. Il vit seul avec sa mère depuis que son père est parti faire le tour du monde avec une poule. Son quotidien avec cette mère alcoolique, et parfois violente, va tout à coup basculer, et le destin va le conduire au foyer des Fontaines. Il va y faire la connaissance d'autres enfants aux parcours difficiles qui vont devenir son nouveau monde. Il va vivre de nombreuses aventures riches en émotions, car dans un foyer, on ne trouve pas que de la tristesse ! Courgette va découvrir que l'amitié et l'amour sont encore possibles, et pourquoi pas l'espoir d'un nouveau départ.

Il est conseillé d'apporter une couverture, car les soirées peuvent être fraîches.



LA VILLE RÉAMÉNAGE LE CIMETIÈRE

Les travaux de réaménagement du cimetière ont commencé et se poursuivront jusqu'au 15 octobre 2020. Les objectifs sont multiples : rendre les espaces accessibles aux personnes à mobilité réduite, améliorer le cadre paysager et créer un nouveau jardin du souvenir.



© Michel Jamoneau

Les travaux se termineront mi-octobre.

UN ESPACE ACCESSIBLE À TOUS

L'accès et la circulation des personnes à mobilité réduite seront facilités. Le parvis d'entrée, ainsi que la placette centrale seront réaménagés. Le sol sera entièrement repris avec un revêtement qualitatif. Il n'y aura plus de gravillons. Des bancs, de nouveaux points d'eau et points de dépôt de déchets verts viendront compléter l'aménagement. Le parking sera entièrement refait. De nouveaux columbariums seront installés et un espace de repos sera aménagé.

UN CIMETIÈRE VÉGÉTAL

Une diversité de végétaux viendra améliorer la qualité paysagère du cimetière. Les plantes sélectionnées auront l'avantage de ne pas faire trop de racines et de ne pas perdre trop de feuilles, pour faciliter l'entretien des espaces. Un tapis ras de sédum – une plante vivace résistante - viendra couvrir les espaces entre les tombes. L'espace columbarium sera embelli avec des hortensias. Les tilleuls et chênes existants seront conservés.

UN NOUVEAU JARDIN DU SOUVENIR

Le jardin du souvenir va être restauré et reconfiguré. De nombreux massifs, de belles allées et un espace central protégé pour déposer les cendres seront créés. Des stèles en béton, sur lesquelles seront apposées des plaques avec les noms des défunts seront installées. Des vases viendront agrémenter les aménagements.

Calendrier des travaux

Du 15 juin au 15 octobre 2020

Pour respecter la saison et les temps de pousse, la plantation des végétaux aura lieu à l'automne.

Pendant les travaux

Les travaux seront réalisés zone par zone. L'accès au cimetière sera limité sur les zones en cours de réaménagement. Un affichage sur site sera régulièrement mis à jour pour vous informer de l'avancement du chantier et des délais nécessaires avant la réouverture de la zone concernée.

Lors de chaque cérémonie, tout sera mis en œuvre pour que l'ensemble du cimetière soit accessible et propre. Les travaux seront suspendus pendant la durée de présence du cortège et des familles.

L'intégralité des concessions a été répertoriée et photographiée pour s'assurer qu'aucun dommage ne soit subit.

Coût de l'opération

350 000 € TTC

Le service social et le Saad vous accueillent le matin

Depuis le 1^{er} juillet, le service social et le Service d'aide et d'accompagnement à domicile (Saad) vous accueillent sans rendez-vous, le matin de 8h30 à 12h, du lundi au vendredi. Les après-midi sont réservés aux rendez-vous, aux visites à domicile et au travail administratif.

Le Wi-Fi gratuit en centre-ville

La Ville a déployé des bornes Wi-Fi publiques. dans le cadre d'un appel à projet Wifi4EU, porté par l'Union Européenne. 14 bornes Wi-Fi ont été installées : place de l'Hôtel de Ville, à la Maison des jeunes, à l'Ehpad, au Centre culturel, dans les salles de sports du centre-ville, à L'albatros, place Notre-Dame du Loc et à l'Espace Jean Le Gac. Le réseau WiFi4EU est public et gratuit. Pour s'y connecter, il suffit, une fois le réseau détecté, de valider sa connexion via son navigateur internet.

Une journée festive « Sans voiture, à chacun son allure »

Le DDLab avéen vous invite le 20 septembre de 10h à 15h à sa nouvelle journée festive « Sans voiture, à chacun son allure ». Une journée en famille pour découvrir en jouant, échangeant, ou même chambouler ses idées sur les déplacements ! Dès le 14 septembre, des animations sur le chemin de l'école. Plus d'info sur facebook : Labo avéen du développement durable

1^{re} inscription à l'école publique

Les inscriptions dans les écoles publiques Julie Daubié et Anita Conti sont à réaliser auprès de l'Espace Famille. À noter que l'école Julie Daubié propose un apprentissage en breton, de la petite section au CM2.

Informations et renseignements sur saint-ave.bzh ou à l'Espace famille : espace.famille@saint-ave.fr
02 97 60 60 75



Le nouveau conseil municipal est composé de 33 élus. Anne Gallo a été réélue pour un nouveau mandat à ses côtés, neuf adjoints et un conseiller délégué.



LE NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL A PRIS SES FONCTIONS

Le nouveau conseil municipal a été investi dans des conditions inédites, le 28 mai dernier. Plus de deux mois après les élections municipales, le premier conseil municipal du mandat s'est tenu à l'espace Jean Le Gac, dans le respect des mesures sanitaires et de distanciation physique et devant un public restreint.

Élu pour six ans, par les Avéens, le conseil municipal a été installé le 28 mai dernier. La première séance du mandat a permis d'élire le maire et les adjoints. Car si le conseil municipal est élu au suffrage universel direct, le maire, lui, est élu par et parmi le conseil municipal. Il en est de même pour ses adjoints.

LE MAIRE ET LES ÉLUS ORGANISENT LA VIE DE LA COMMUNE

Le maire et les élus oeuvrent ensemble et organisent la vie de la commune, avec les agents municipaux qui travaillent au sein des services. Le cadre de vie de la commune dépend des décisions que prend le conseil municipal sur le fonctionnement des services.

La commune de Saint-Avé assure un certain nombre de services à destination des familles (crèche, écoles, cantine, garderie, accueils de loisirs), des aînés (Ehpad, service d'aide à domicile) et des personnes en diffi-

cultés, à travers le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS). Elle est également compétente en matière d'urbanisme, de logement, de préservation de l'environnement, d'entretien de la voirie et des espaces publics, ou encore de culture et de sport (salle de spectacle, médiathèque, école de musique, équipements sportifs).

D'autres services, dont bénéficient directement les Avéens, comme la collecte des déchets, par exemple, sont organisés au niveau intercommunal.

DES CONSEILLERS MUNICIPAUX ET COMMUNAUTAIRES

Pour partager des compétences, mettre en commun des moyens, gagner en efficacité, les communes se rassemblent en intercommunalité. Cela permet de réduire certains coûts liés à des services comme le transport. Mais l'intercommunalité permet également d'offrir une plus grande diversité de services et d'élargir l'accès des habitants à des équipements structurants comme les piscines, etc.

Saint-Avé fait partie de la communauté d'agglomération de Golfe du Morbihan-Vannes agglomération (GMVa). GMVa a notamment en charge la collecte des déchets, les transports en commun, le tourisme, le développement économique, les parcs d'activités, l'eau et assainissement, l'environnement, un certain nombre d'équipements, comme l'Echonova, les piscines, un vélodrome...

« Le maire est le représentant officiel de tous les habitants de la commune. Il met en pratique les décisions du conseil municipal »

Lors des élections municipales, les Avéens ont aussi élu leurs représentants au sein de l'intercommunalité. Cinq conseillers communautaires avéens siègent au sein des instances de GMVa.

Composition du conseil municipal, présentation des adjoints, commissions et conseillers communautaires, retrouvez, dans ce dossier, toutes les informations sur le nouveau conseil municipal. ▀

LES ÉLUS DU CONSEIL MUNICIPAL

GROUPE SAINT-AVÉ SOLIDAIRE & DURABLE MAJORITÉ



ANNE GALLO
Maire
Présidente du CCAS
Conseillère communautaire



THIERRY EVENO
1^{er} Maire-adjoint
Transition écologique et énergétique, défi climatique, mobilité, environnement, développement numérique et nouvelles technologies, évaluation des politiques publiques
Conseiller communautaire



MORGANE LE ROUX
2^e Maire-adjointe
Démocratie de proximité, lien intergénérationnel, vie des quartiers, affaires communautaires
Conseillère communautaire



JEAN-YVES PIRONNEC
3^e Maire-adjoint
Action économique, agriculture, tourisme, action culturelle
Conseiller communautaire



NICOLE THERMET
4^e Maire-adjointe
Gestion et travaux sur les espaces publics, le patrimoine bâti et les réseaux



ANDRÉ BELLEGUIC
5^e Maire-adjoint
Gestion financière, ressources humaines, tranquillité et sécurité publiques



MARINE JACOB
6^e Maire-adjointe
Solidarités, santé et handicap



JEAN-MARC TUSSEAU
7^e Maire-adjoint
Urbanisme, habitat et logement



JULIE MAGDELAINE LE TAILLY
8^e Maire-adjointe
Politique éducative de la petite enfance à la jeunesse, affaires scolaires, activités périscolaires et extrascolaires



SÉBASTIEN LE BRUN
9^e Maire-adjoint
Vie associative et sportive

GROUPE L'AVENIR AVEC NOUS MINORITÉ



MICKAEL LE BOHEC
Conseiller municipal
Conseiller communautaire



RÉGIS LEDURE
Conseiller municipal



CAROLE LE PRIELLEC
Conseillère municipale



GILBERT LARREGAIN
Conseiller municipal



MIREILLE FORET
Conseillère municipale

2020-2026



YANNICK SCANFF
Conseiller municipal
Délégué
à la communication



**NOËLLE
FABRE MADEC**
Conseillère municipale



HERVÉ BROCHERIEU
Conseiller municipal



**SANDRINE
PICARD JAECKERT**
Conseillère municipale



SANDRINE LE ROCH
Conseillère municipale



YANNICK CADIOU
Conseiller municipal



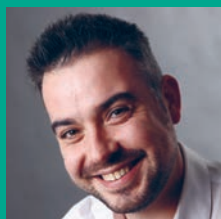
ELIANE TALDIR
Conseillère municipale



DIDIER MAURICE
Conseiller municipal



SOPHIE MAR
Conseillère municipale



RONAN DANIEL
Conseiller municipal



GAËLLE PRIGENT
Conseillère municipale



**MICHEL
DE FRANCESCHI**
Conseiller municipal



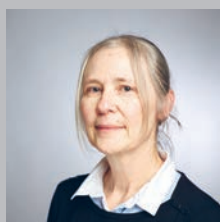
SABRINA PICHERIT
Conseillère municipale



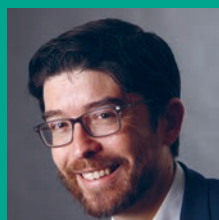
ERWAN GARO
Conseiller municipal



LAURENT MORIN
Conseiller municipal



FRÉDÉRIQUE CANTIN
Conseillère municipale



CÉDRIC LOMBARD
Conseiller municipal



STÉPHANIE LE TALLEC
Conseillère municipale

Crédits photos - Groupe Saint-Avé Solidaire et Durable : © A.PERUS

Crédits photos - Groupe L'avenir Avec Nous : © L.RANNOU



Le bureau municipal est composé de (de gauche à droite) : Marine Jacob, 6^e adjointe, Julie Madgdelaine Le Tailly, 8^e adjointe, Thierry Eveno, 1^{er} adjoint, Anne Gallo, Maire, André Belleguic, 5^e adjoint, Morgane Le Roux, 2^e adjointe, Jean-Marc Tusseau, 7^e adjoint, Nicole Thermet, 4^e adjointe, Jean-Yves Pironnec, 3^e adjoint Sébastien Le Brun, 9^e adjoint. Absent sur la photo : Yannick Scanff, conseiller délégué à la communication.

LE BUREAU MUNICIPAL

Composé du maire, de neuf adjoints au maire et d'un conseiller délégué à la communication, le bureau municipal constitue l'exécutif de la commune. Il est chargé de mettre en œuvre les décisions prises par le conseil municipal.

À Saint-Avé, le bureau municipal se réunit chaque semaine pour évoquer les dossiers en cours, préparer les conseils municipaux, remonter les différentes informations... /

LES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES

Depuis les élections municipales de 2014, les conseillers communautaires, auparavant désignés par les conseils municipaux, sont élus au suffrage universel.

QUI SONT LES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES ?

Les conseillers communautaires représentent la commune au sein des organes délibérants des établissements publics de coopération intercommunale (EPCI). Saint-Avé fait partie, avec 33 autres communes, de la communauté d'agglomération : Golfe du Morbihan-Vannes agglomération. Une fois élus, les conseillers communautaires constituent le conseil communautaire. Le conseil désigne ensuite le président et le ou les vice-présidents. Les sièges à pourvoir sont répartis entre les communes proportionnellement au nombre d'habitants de chaque commune. La commune de Saint-Avé compte cinq sièges. Les conseillers communautaires avéens sont : Anne Gallo, Thierry Eveno, Morgane Le Roux, Jean-Yves Pironnec, pour la liste Saint-Avé Solidaire et Durable et Mickael Le Bohec, pour la liste L'avenir avec nous. /



© Michel Jamoneau

Au nombre de sept, les commissions municipales composées d'élus de la majorité et de la minorité traitent des affaires de la collectivité.



LES COMMISSIONS MUNICIPALES ET DÉLÉGATIONS

LES COMMISSIONS MUNICIPALES

Vie des quartiers, démocratie de proximité, communication, événementiel

- Morgane Le Roux
- Yannick Scanff
- Erwan Garo
- Michel De Franceschi
- Sabrina Picherit
- Stéphanie Le Tallec
- Laurent Morin
- en attente d'installation, suite démission

Vie économique, agriculture, tourisme, culture

- Jean-Yves Pironnec
- Hervé Brocherieu
- Sandrine Le Roch
- Yannick Cadiou
- Gaëlle Prigent
- Sabrina Picherit
- Mireille Foret
- Régis Ledure

Finances, ressources humaines, affaires générales

- André Belleguic
- Noëlle Fabre Madec
- Hervé Brocherieu
- Sophie Mar
- Ronan Daniel
- Michel De Franceschi
- Carole Le Priellec
- Régis Ledure

Urbanisme, travaux, cadre de vie

- Jean-Marc Tusseau
- Nicole Thermet
- Sandrine Picard Jaeckert
- Sandrine Le Roch
- Sophie Mar
- Cédric Lombard
- Mickael Le Bohec
- Gilbert Larregain

Vie associative et sportive

- Sébastien Le Brun
- Didier Maurice
- Noëlle Fabre Madec
- Nicole Thermet
- Erwan Garo
- André Belleguic
- Régis Ledure
- Laurent Morin

Solidarité, enfance, jeunesse, éducation

- Marine Jacob
- Julie Magdelaine Le Tailly
- Sandrine Picard Jaeckert
- Eliane Taldir
- Ronan Daniel
- Stéphanie Le Tallec
- Carole Le Priellec
- Mireille Foret

Transitions (développement durable, déplacements, nouvelles technologies)

- Thierry Eveno
- Jean-Marc Tusseau
- Yannick Scanff
- Didier Maurice
- Gaëlle Prigent
- Cédric Lombard
- Mickael Le Bohec
- en attente d'installation, suite démission

LES DÉLÉGATIONS

Syndicat mixte de gestion du Parc naturel Régional du Golfe du Morbihan :
Thierry Eveno, délégué titulaire, Gaëlle Prigent, déléguée suppléante.
Syndicat départementale Morbihan Energie :
André Belleguic et Nicole Thermet.

CHIFFRES CLÉS

33

C'EST LE NOMBRE
DE CONSEILLERS MUNICIPAUX

9

C'EST LE NOMBRE
D'ADJOINTS AU MAIRE

5

C'EST LE NOMBRE DE CONSEILLERS
COMMUNAUTAIRES avéens qui
siègent au sein de l'intercommunalité
Golfe du Morbihan-Vannes
agglomération



De gauche à droite : Julien Audran, nouveau propriétaire de l'entreprise, André Chartaud, Philippe Chartaud, Fabrice Chartaud.

CHARTAUD : LA CHAUDRONNERIE FAMILIALE ET ARTISANALE

C'est l'une des plus vieilles maisons de Saint-Avé. La métallerie – chaudronnerie Chartaud a vu quatre générations de la famille se succéder dans ses murs. Rachetée récemment, l'entreprise se lance dans de nouveaux projets. Son crédo ? Rendre service avant tout. Un état d'esprit qui l'accompagne depuis des années.

UNE ENTREPRISE FAMILIALE

Au 26 rue Lavoisier, à Kermelin, se trouve l'une des plus anciennes entreprises avéennes. Depuis plus de 70 ans, l'entreprise Chartaud forge le métal. Un savoir-faire transmis de génération en génération dans cette entreprise familiale. « L'entreprise a été créée en 1946 par mon père », introduit André Chartaud. « Je l'ai rejoint deux ans plus tard, à l'âge de 14 ans, pour faire mon apprentissage. J'y ai fait toute ma carrière ». L'entreprise quitte l'impasse Lot, située derrière la préfecture de Vannes, et s'installe en 1979 à Saint-Avé. « Nous avons une image florissante ! » se souvient André. Au commencement, André et son père étaient balanciers. « Nous réparons les appareils de pesage, le plus souvent pour les pharmaciens, qui les utilisaient pour faire les dosages ». Ce métier a depuis disparu, les appareils étant devenus quasi-exclusivement électroniques. L'entreprise s'investit alors dans la forgerie, l'ancêtre de la chaudronnerie. Chartaud met en forme le métal pour créer tout type de structures métalliques : escaliers, gardes-corps, mains courantes, cuves, châssis, portails, outils pour la maçonnerie... pour des particuliers, comme des professionnels.



Photo d'archive. André Chartaud construit l'atelier de l'entreprise, rue Lavoisier, à Kermelin.

« En 1976, mon fils Philippe rejoint l'entreprise pour faire son apprentissage », poursuit André Chartaud. En 2020, Philippe prend sa retraite. Fabrice, le fils de Philippe - la 4^e génération - travaille actuellement comme chef d'atelier. Depuis un an, l'entreprise familiale a été rachetée par Julien Audran. Cet ancien chargé d'affaire a longtemps travaillé avec des sous-traitants industriels dans le domaine de la tôlerie-chaudronnerie. « Je n'aimais plus les réunions à rallonge, et j'ai voulu me lancer dans un autre projet. Originnaire de l'agglomération vannetaise, j'ai saisi l'opportunité de racheter l'entreprise Chartaud », confie-t-il. Un retour à la base du métier, avec des valeurs chères au repreneur. « L'entreprise a une politique de transparence totale sur les modes et temps de fabrication. Nous pouvons, par exemple, faire participer les clients à l'élaboration de leur projet. » Aujourd'hui, six employés, dont un compagnon du devoir, composent l'équipe. « André continue de passer toutes les semaines à l'entreprise, pour mon grand plaisir » poursuit Julien.

UN SAVOIR-FAIRE ARTISANAL

« Depuis que j'ai commencé à travailler, nous avons un leitmotiv : proposer une solution aux problèmes d'un client. Nous forgeons pour la beauté et pour l'utilité » confie André Chartaud. « Récemment,

j'ai croisé un client pour qui nous avons fait un escalier il y a 50 ans. Il se souvenait de moi. C'est formidable d'avoir des retours positifs sur notre travail, des années après ! » C'est cet état d'esprit artisanal que Julien Audran souhaite perpétuer. « Contrairement aux idées reçues, l'artisanat n'est pas plus cher que des pièces pré-fabriquées. Nous faisons du sur-mesure, c'est plus durable, solide et adapté au besoin de chacun » confie-t-il.

VERS DU MOBILIER SUR-MESURE

Actuellement, environ 70% de la production de l'entreprise est réalisée en sous-traitance. 30% directement pour des particuliers. C'est sur ce dernier point qu'elle souhaite se développer. « Nous travaillons sur le mobilier, et créons des tables ou des buffets en bois et métal. On s'adapte aux désirs du client, que ce soit sur la taille ou la forme » poursuit Julien. « Nous collaborons avec un ébéniste menuisier de Sarzeau. Le bois et le métal sont et resteront des matières nobles à manipuler » conclut-il. ▀

Contact

Chartaud STE ALL
26, rue Lavoisier - Kermelin
ets-chartaud@orange.fr
www.ets-chartaud.fr
02 97 60 72 86



Dans l'atelier, les portails sont réalisés sur mesure, selon les préférences du client, ou reproduites à l'identique s'il s'agit de patrimoine.

Une erreur s'est glissée dans l'agenda municipal 2020. Le numéro de téléphone de **Mathieu Sevin**, neurologue à Saint-Thébaud est le **02 97 46 00 70**.

Bienvenue à Brigitte Hubert Denis.

Service d'habillage de chaises (fabrication et location de housses, conseils et création en décoration) lors de mariages ou autres événements festifs, pour particuliers et entreprises (séminaires).

Brigitte HD

38, rue des Constellations - 06 02 27 57 07
brigitte.hubert56@wanadoo.fr
www.brigittetehd.com

S'Heol propose des services d'aide et d'accompagnement

dans les actes de la vie quotidienne : entretien de la maison, préparation de repas à domicile, linge, courses, petits travaux de jardinage, garde d'enfants, coordination avec les professionnels de santé, soin et promenade d'animaux pour personnes dépendantes...

S'Heol

06 78 83 08 00 - s.heol56890@gmail.com

L'enseigne Cash Piscines

a ouvert son magasin à Kermelin. Elle propose des spa, des pompes à chaleurs, des piscines bois tubulaires ou aciers et tout le nécessaire pour la création et l'entretien des installations. La pose n'est pas comprise.

Cash Piscines

26, rue Ampère - PA de Kermelin
02 97 49 80 48
vannes-saintave.cash-piscines.com

Bienvenue à l'entreprise ACS (Artisan Chaudronnier soudeur), qui a aménagé à Kermelin. L'entreprise réalise des travaux pour le bâtiment, le nautisme et l'industrie, pour les professionnels et les particuliers : des croquis à la pose, en passant par la réalisation sur mesure.

Sébastien Peltier - 06 46 32 50 16

Didier Barbarot - 06 11 12 01 88

18 Bis Rue des Frères Montgolfier
PA de Kermelin Est - a-c-s@laposte.net

Bienvenue au **centre aquatique L'Univers D'Ô** qui ouvrira ses portes en septembre, à Beau Soleil. Aurélien, maître-nageur diplômé, propose des cours de natation enfant et adultes, d'aquabike et d'aquagym. Les préinscriptions sont en cours jusqu'au 31 juillet.

L'Univers D'Ô

Rue de la voie lactée - Eco-quartier de Beau Soleil
06 49 60 65 39 - luniversdo.fr
contact@luniversdo.fr

LES COMMERCES DE PROXIMITÉ VOUS ACCUEILLENT, SOUTENEZ-LES !

De nombreux commerces avéens ont été présents pendant le confinement. D'autres ont été contraints de baisser le rideau plusieurs semaines avant de pouvoir rouvrir. Quelques commerçants témoignent de cette période particulière. Tous comptent sur les Avéennes et les Avéens pour soutenir le commerce de proximité !

ILS ÉTAIENT LÀ PENDANT LE CONFINEMENT !

La crise sanitaire a sérieusement ralenti l'économie. Seuls les commerçants dits de « première nécessité » ont ouvert pendant le confinement. Les boulangeries, bouchers, cavistes... ont adapté leurs horaires et proposé des services de commande et/ ou de livraison à domicile. « Il a fallu mettre en place les mesures de protection, tout en étant en activité, » témoigne M. Taupin du magasin Utile, place François Mitterrand. « On a connu un pic d'activité. Il y avait moins de passage, mais les clients faisaient des plus grosses courses. On a eu de nouveaux clients qui voulaient éviter la foule des grands magasins ». Le magasin Biogolfe, à Kermelin, fait le même constat.

Les coiffeurs, bars, restaurants... ont, quant à eux, interrompu complètement leur activité (à l'exception de la vente à emporter pour certains restaurants). Les producteurs et commerçants des marchés ont été contraints par l'interruption des marchés au plus fort de l'épidémie. Ils ont repris, à partir du 26 avril, lorsque les conditions sanitaires ont permis de rouvrir les marchés.

UNE REPRISE EN DOUCEUR

Si les coiffeurs ont connu un pic à la réouverture, les cafetiers et restaurateurs peinent à retrouver leur clientèle. « Certains clients ont peur », souligne Gaëtan Signard, La P'tite ferme, à Saint-Thébaud, « le télétravail, le chômage partiel, les salariés du bâtiment qui ont pris l'habitude de déjeuner sur le chantier, expliquent également la faible reprise. » Au Caprice du Loc, sur la place du même nom, Sylvia et Nicolas Fouillé, ont tout mis en



Sylvia et Nicolas Fouillé, de la crêperie le Caprice du Loc, accueilleront les clients, tout l'été, comme plusieurs restaurants de la commune.

œuvre pour accueillir les clients. « Dans la restauration, on est déjà très carré sur les règles d'hygiène. La terrasse est prête à accueillir les clients et nous à travailler ! » indique le couple, tout sourire. Antonella Silva, restaurant le Lann Guen, au Poteau, est contente de retrouver ses clients. Elle se veut confiante et espère que ça va vite repartir. Ces trois restaurants seront ouverts tout l'été, pour combler la perte due au Covid-19. C'est le moment de profiter d'une bonne table en famille ou entre amis !

ON A TOUT CHEZ NOUS !

La solidarité s'est organisée entre commerçants et artisans locaux. Annie Le Blévenec, membre de l'Union des commerçants (Ucaave) a créé, début avril, un groupe facebook, « On a tout chez nous », pour valoriser les commerces et artisans de Saint-Avé et du pays de Vannes. Vous y retrouverez des vidéos, des infos sur l'offre commerciale près de chez vous !

Facebook : On a tout chez nous

La Ville soutient ses commerçants

La Ville a pris plusieurs mesures pour soutenir les entreprises :

- Publication d'une liste de commerces et artisans ouverts sur le site et la page facebook de la Ville
- Distribution de gels, masques, visières aux professions médicales, paramédicales et aux commerçants
- Exonération de la redevance d'occupation du domaine public pour l'année 2020
- Exonération des droits de place sur le marché pour trois mois
- Gratuité de loyer de deux ou trois mois, selon les situations, pour les professionnels locataires de locaux communaux qui ont dû fermer pendant le confinement.

BERNARD BOUIN, DE L'OFFICINE AUX GALERIES D'ART

Ancien pharmacien avéen, c'est à l'âge de 40 ans que Bernard Bouin a suivi sa vocation d'artiste peintre. Une quête de sens et un parcours atypique pour l'artiste qui expose, dans de prestigieuses galeries.

UN PARCOURS ATYPIQUE

Bernard Bouin est né en 1945 à la Pommeraye, dans un village rural de 3000 âmes dans le Maine-et-Loire. À 12 ans, il achète son premier matériel de peinture. Depuis, il n'a jamais cessé de peindre. « *J'avais pensé faire les Beaux-Arts* » confie-t-il. Finalement, il choisit de poursuivre des études en pharmacie, par sécurité. « *C'était ma partie inquiète. Les revenus apportaient une réponse à cette inquiétude* ». Il continue de peindre à ses heures perdues et obtient son diplôme de pharmacien au début des années 70. Il s'installe à Saint-Avé et exercera son métier pendant plus de 15 ans. Il a alors deux vies : pharmacien le jour, peintre la nuit. Dans les années 80, l'artiste voyage : au Guatemala, il est marqué par « *des femmes devant des murs blancs* ». En Italie, il découvre les fresques de Piero Della Francesca. « *On se construit sur la mémoire* » confie l'artiste peintre. En 1986, il installe un atelier au-dessus de la pharmacie avéenne. A cette époque, Bernard Bouin a un stock de 20 à 30 peintures. Il expose quelques-unes de ses œuvres à la mairie de Carnac. « *Je sens que j'ai des possibilités pour devenir peintre professionnel, mais j'ai encore la pharmacie* ». C'est deux ans plus tard qu'il fait le choix d'être peintre à plein temps et vend sa pharmacie. Il déménage et installe son atelier rue du Port, à Vannes.

Sa vie d'artiste peintre autodidacte prend un tournant au début des années 90. Des personnalités remarquent son travail. Il expose ses tableaux à la célèbre galerie Visconti, à Paris. Il étudie entre autres Nicolas Poussin, Balthus, qui marqueront son travail. Puis, un cycle de nombreuses expositions commence : Nantes, Lyon, Grenoble, Saint-Tropez, Vannes, Carnac... Depuis, ses peintures voyagent.

INSPIRATIONS

Les peintures de Bernard Bouin invitent à la méditation. « *Le soir, je me balade dans la rue avec un appareil photo, puis je dessine d'après les photos. Ce n'est jamais le même paysage. L'ambiance et les souvenirs de mon séjour à Saint-Avé m'ont inspiré, notamment le vallon de Keridoret* » poursuit-il. L'un de ses tableaux est d'ailleurs exposé à la médiathèque Germaine Tillion. L'artiste peint des paysages urbains, des routes désertes, des paysages de nature, parfois en y ajoutant des éléments inexistantes. Des œuvres empreintes



Organisée à l'occasion de la sortie d'un livre retraçant le parcours artistique du peintre, l'exposition « *Bernard Bouin : Peintures, du réel au mystère* », était visible cet hiver au Kiosque, à Vannes.

de mélancolie, aux couleurs et à la lumière sagement étudiées. « *Chaque peintre à son rythme. Je délaisse parfois un sujet, puis j'y reviens. Puis, quand j'expose, je coupe le cordon* ».

Près de 1400 tableaux sont nés de l'imaginaire de Bernard Bouin. 200 ont été sélectionnés pour faire partie de l'ouvrage « *Bernard Bouin, peintures du réel au mystère* », aux éditions El Viso, qui retrace le parcours du peintre depuis sa première exposition. ▀

En savoir plus

www.bernardbouin.com

Livre en vente dans les librairies (Prix public 35 euros)

SAINT-AVÉ, SOLIDAIRE & DURABLE CHÈRES AVÉENNES, CHERS AVÉENS, MERCI !

Vous avez été nombreux à nous renouveler votre confiance le 15 mars dernier et nous tenons à vous en remercier. Durant la période exceptionnelle que nous venons de vivre, Saint-Avé a vu émerger de nombreuses initiatives individuelles, collectives, partagées. Cet « humain au cœur » est le socle de l'identité de notre commune. Nous avons souhaité participer pleinement, aider, nous investir dans cette solidarité. Notre équipe, élus du mandat précédent et nouveaux élus, l'a démontré en actes forts et en actions du quotidien. Tous, unis au service de l'intérêt général.

Le 28 mai dernier, le conseil municipal a installé la nouvelle équipe pour les

six années à venir. C'est une équipe compétente, d'écoute et de proximité, engagée vers l'avenir. Nous sommes déjà au travail sur les douze actions prioritaires du programme : installation de la gendarmerie, réflexion sur la création d'un nouvel EHPAD, d'une maison médicale, d'une ferme solaire, d'un conseil des jeunes, d'un budget participatif, d'un plan vélo communal, sur l'augmentation de produits bios et-ou circuits courts dans les cantines, le logement pour tous, plantation d'arbres et de haies, poursuite des projets « cœur de ville » et du pôle sportif.

En parallèle, les élus de Saint-Avé ont l'ambition de s'investir fortement au sein de Golfe du Morbihan-Vannes

agglomération afin de renforcer la cohésion et le sens des projets de territoire. Beaucoup de compétences communales sont aujourd'hui partagées. Il est de notre devoir d'agir en lien avec l'ensemble des communes alentours, sans distinction ni clivage.

Pour ce nouveau mandat, comme lors du précédent, nous nous engageons à œuvrer à vos côtés pour faire de Saint-Avé une ville solidaire et durable.

Les élus de la majorité municipale

L'AVENIR AVEC NOUS NOUS RÉVIONS D'UNE VILLE QUI NOUS RESSEMBLE, NOUS RASSEMBLE

Nous tenons à vous remercier chaleureusement, vous, avéennes et avéens qui avez voté pour nous. Le soir du scrutin en mairie, ni vous, ni nous n'avons été mentionnés lors de la proclamation du résultat par Madame le maire. La situation liée au covid19 a contraint le gouvernement à prendre des mesures inédites. Le samedi 14 mars 2020 en soirée, le Premier Ministre a encouragé les français à faire preuve de responsabilité en tenant compte de la gravité des événements. Cette annonce a incité un grand nombre d'Avéens à ne pas se rendre aux urnes le lendemain. À Saint-Avé, C'est le coronavirus qui a gagné avec 56,20% d'abstention ! Ce qui ramène l'élection de Mme le maire à 23% des

inscrits, soit 2.064 voix sur 8.747 et compromet la légitimité de l'équipe municipale en place. Ce contexte nous autorise à peser dans les décisions à prendre en mairie. Nous soutiendrons les projets qui nous semblent aller dans le sens du bien commun. En revanche, nous espérons que notre libre expression sera garantie et que nous pourrons faire entendre notre voix et nos propositions. Notre programme était dynamique, ambitieux et innovant. Nous l'avons renforcé par vos réflexions et les nombreux échanges que nous avons eus avec vous. Il nous promettait un bel avenir qui vous ressemble. Comme vous, nous aimons notre ville et sommes décidés à faire aboutir certains de nos projets. Vous pouvez soutenir

notre action en rejoignant notre association laveniravecnous@gmail.com. Ensemble, nous veillerons à ce que Saint-Avé reste une ville agréable, sûre et respectueuse de l'environnement. Lors de nos rencontres, vous avez été nombreux à nous faire part de votre inquiétude face au projet d'urbanisation intense du cœur de ville et du déplacement du pôle sportif sur une zone qui aurait dû rester agricole. Aussi, nous allons demander l'organisation d'un référendum sur ce sujet.

Mickael LE BOHEC,
Marie-Cécile SCHMIDT,
Régis LEDURE, Carole LE PRIELLEC,
Gilbert LARREGAIN, Mireille FORET
et Laurent MORIN

SORTIR À SAINT-AVÉ

Spectacles, animations, concerts... Nous vous proposons une sélection des événements à venir dans votre ville. Retrouvez l'ensemble des manifestations sur saint-ave.bzh.

CONCERTS & SPECTACLES

Vendredi 7 août – 20h
Chapelle Notre-Dame du Loc

MARIE-ANGE NGUCI, PIANISTE FASCINANTE

Pianiste précoce à l'ascension fulgurante, Marie-Ange Nguci fascine par sa rare maturité pour son jeune âge, alliée à une virtuosité confondante. Une artiste unique qui nous fera voyager de Bach à Prokofiev en passant par Beethoven et Ravel. Dans le cadre des Musicales du Golfe.

Informations et réservations :

musicalesdugolfe.com

Tarifs : 25€ / 17€ / 12€ / gratuit - de 13 ans

Jeudi 13 août – 21h30

Belvédère de Kerozer

CINÉ PLEIN-AIR MA VIE DE COURGETTE

Diffusion du film d'animation
« Ma vie de courgette ».

Gratuit. Voir détails en page 6.

DEUX CONCERTS POUR PIMENTER LA FIN DE L'ÉTÉ !

Jeudi 20 août – 20h30
Boulodrome

LEO CORRÊA E O FORRO BACANA

Musique brésilienne
à la sauce nordestine.

Jeudi 27 août - 20h30
Chapelle Saint-Michel

SOADAN

Concert Afro-Maloya

Gratuit. Voir détails en page 6.

DES LIVRES ET DES HISTOIRES

Petites histoires contées par les bibliothécaires de la médiathèque Germaine Tillion, pour les petits et grands !

Jeudi 23 juillet – 15h30

LIVRE MYSTÈRE

À partir d'indices divulgués au fur et à mesure, les participants doivent identifier un livre mystère...

Jeudi 6 août – 15h30

CHASSE AUX LIVRES

Les livres sont un trésor, alors partons à leur recherche !

Jeudi 20 août – 15h30

LES VAC'HISTOIRES DE SOPHIE

Avec sa valise, Sophie vous emmènera voyager à travers des histoires de vacances !

Gratuit. Rendez-vous à la médiathèque, déplacement en extérieur si la météo le permet.

EXPOSITIONS

Juillet et août

Mail Gandhi - rue Baudelaire

LES OISEAUX DU BOCAGE

Au fil d'une douzaine d'images, venez découvrir les oiseaux qui peuplent les haies et talus de votre commune.

Dans le cadre des animations de l'ABC, par le Parc naturel régional du Golfe du Morbihan.

Gratuit.

Juillet et août

Chapelle Notre-Dame du Loc

LE DIVIN ET L'ARTISAN

Audiovisuel réalisé par Alain Pérus représentant les chefs d'œuvre du 15^e siècle qui se trouvent à la chapelle Notre-Dame du Loc, et qui rendent compte de détails imperceptibles et met en lumière le savoir-faire des artisans de l'époque.

Gratuit. Entrée libre.

Plus d'informations sur les jours et horaires d'ouverture sur saint-ave.bzh

Du 19 juillet au 6 septembre

De 15h à 19h

Chapelle Saint-Michel

L'ART DE « FER » DU VÉLO

Exposition de plusieurs sculptures figuratives et abstraites, réalisées uniquement avec des pièces de vélos d'occasion. Par Lucien Jalu, artiste avéen.

Gratuit. Entrée libre.

JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

Les 37^e Journées européennes du patrimoine auront lieu les 19 et 20 septembre 2020.

Le programme détaillé sera disponible début septembre.

RENCONTRES

Du 11 juillet au 15 août

Place du Loc

VISITES DE LA CHAPELLE NOTRE-DAME DU LOC

L'association « Les amis de la chapelle Notre-Dame du Loc » vous accueille les mardis, jeudis et samedis, de 15h à 18h. Gratuit.

Samedi 5 septembre

Complexe sportif

Rue des droits de l'Homme

FORUM DES ASSOCIATIONS ET DES BÉNÉVOLES

Rencontrez les adhérents, inscrivez-vous ou devenez vous-même bénévole !

Sous réserve des conditions sanitaires.

Dimanche 27 septembre - Matin

FOULÉES DE KEROZER

L'association sportive Courir à Saint-Avé organise les Foulées de Kerozer et propose trois compétitions : 15 km et 6 km en course à pieds, et 12 km en marche nordique. Plusieurs courses sont également organisées pour les enfants à partir de 6 ans.

Renseignements et inscriptions :

courirasaintave.fr

contact@courirasaintave.com



MERCI !

Merci à tous les infirmiers, médecins et à l'ensemble du personnel soignant, aux agents de l'Etablissement Public de Santé Mentale, aux enseignants, aux commerçants, aux agents communaux : aides à domicile, agents du service social, de l'Ehpad, Atsem des écoles, animateurs, personnel de la Maison de l'enfance, policiers municipaux, services techniques, agents du restaurant scolaire, aux citoyens et aux bénévoles des associations : à Annabelle, à Coupe et Couture, à Familles Rurales, à Unis pour Saint-Avé, pour la confection de masques, à L'humain au cœur de Saint-Avé, pour l'aide et l'accompagnement des personnes isolées, à Saint-Vincent de Paul et au Secours Catholique pour l'aide précieuse au maintien du service d'aide alimentaire. Merci aux Avéens pour les avoir soutenus, chaque jour, à leurs balcons et jardins.